

SYNODE DU 3 DECEMBRE 2014



A. VALIDATION D'ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Il n'y a pas d'élections complémentaires.

B. RAPPORTS ET RESOLUTIONS

a) Budget 2015

RESOLUTION 171-A

Le Synode accepte le budget 2015 présenté.

RESOLUTION 171-B

Le Synode charge le Conseil synodal d'étudier divers scénarii pour le prochain budget quant à l'avenir des caisses de prévoyance (financement par l'Etat, sortie de Prévoyance.ne, etc).

b) Rapport n°1 du Conseil synodal sur l'évolution de la desserte et la maîtrise des finances

RESOLUTION 171-C

Le Synode décide que tant que la desserte de l'EREN présente un sur-quota par rapport au tableau des postes :

- les postes vacants ministériels sont repourvus en interne,
- aucune augmentation de taux de travail n'est en principe envisageable,
- le Conseil synodal peut demander qu'une personne accepte une charge dans une autre paroisse ou ailleurs dans l'EREN, après une démarche collaborative avec les paroisses et/ou les services cantonaux et avec les personnes concernées.

c) Rapport n°2 du Conseil synodal sur le tableau des postes 2016 et sur la Vie communautaire

RESOLUTION 171-D

Pour le tableau des postes 2016, le Synode accepte de reconduire le nombre actuel de postes dévolus aux aumôneries.

RESOLUTION 171-E

Le Synode charge le Conseil synodal d'inscrire au cahier des charges des postes cantonaux des interventions ponctuelles (cultes, services funèbres...) en vue d'une plus grande collaboration avec les postes paroissiaux.

RESOLUTION 171-F

Pour le tableau des postes 2016, le Synode accepte qu'un poste soutenu par des dons externes ne subisse pas de diminution.

RESOLUTION 171-G

Le Synode choisit comme critères pour la fixation du quota des postes paroissiaux pour le tableau des postes 2016 :

- la pondération de 70% pour le nombre de protestants et 30% pour les actes ecclésiastiques et les catéchumènes en fin de parcours (moyenne sur quatre ans),
- l'arrondissement du nombre de postes à la demi-unité.

RESOLUTION 171-H

Le Synode charge le Conseil synodal de suivre, en collaboration avec les Conseils paroissiaux, l'évolution des axes définis par le rapport 2013.

- d) **Rapport n°3 du Conseil synodal sur la planification financière 2013-2016 actualisée**

RESOLUTION 171-I

Le Synode prend acte de la planification financière 2013-2016 actualisée.

Le Président du Synode,

Jacques Laurent



*Florian,
secrétaire*